

## PRA des AD = DANGER



### **DECISION UNILATERALE DE LA DO IDF** **REOUVERTURE DE TOUTES LES BOUTIQUES EN 9 JOURS !**

**Boutiques Orange** : Opéra réouvert dès le 12 Mai. Les boutiques Champs-Élysées, Bastille, Taverny, Chennevières, Brétigny et Varennes ont réouvert le 14 Mai, et enfin toutes les autres réouvriront les 19 et 20 Mai.

**Boutiques GDT** : elles sont toutes réouvertes depuis le 11 mai. Aucune information sur les conditions sanitaires de reprise.

#### **Mise en œuvre de la décision unilatérale**

4 masques par salarié et par jour, mais, pour Orange, en utiliser moins serait... mieux !!!???

Gel hydroalcoolique sur chaque position de travail, mais pas de flacons individuels.

Chaque salarié devra nettoyer avec une lingette tout ce que touchent le client et lui-même.

Poubelles simples, sans couvercles et sans pédales, pour jeter les masques usagés.

Aucune garantie sur le nombre d'agents de sécurité à l'entrée de la boutique.

Rien de clair sur les formations permettant à nos collègues de s'approprier les consignes sanitaires et les gestes barrières, avant la réouverture de la boutique.

Temps prévu avec chaque client : 30 minutes maximum, puis vite nettoyage du poste, des mains et des objets touchés par le client. Puis au suivant, pas le temps de souffler !!! Inacceptable, nous le savons toutes et tous : le port du masque alourdit la respiration, ne facilite pas la communication, et par voie de conséquence accentue la fatigue et le stress des vendeurs.

Heure de repas : interdiction d'utiliser les réfrigérateurs. Et après être sorti acheter son repas à l'extérieur, sans masque fourni par Orange, les salariés devront, majoritairement manger en solitaire dans les arrière-boutiques bien souvent trop exigües pour se détendre en discutant avec leurs collègues.

Nettoyage simple de la boutique 1 fois par jour.

**Le respect de la distanciation sociale est impossible dans les transports en commun.**

**La situation économique et financière de l'entreprise est excellente.**

**Précipiter la réouverture des boutiques est inutile et dangereux !**

#### **POUR TOUTE OUVERTURE AVANT SEPTEMBRE, LA CGT EXIGE :**

**Un 5ème masque réservé à l'heure du déjeuner** afin de pouvoir sortir s'acheter de quoi manger.

**Un flacon de gel hydroalcoolique pour chaque salarié**, afin de pouvoir se laver les mains régulièrement.

**Une formation/information complète sur l'appropriation des mesures sanitaires.**

**La possibilité pour chaque salarié volontaire de revenir en arrière sur sa décision initiale.**

**Une durée moyenne par client de 45 mn**, comprenant les 30mn face au client, les nettoyages obligatoires et un temps de récupération avant de s'occuper du client suivant.

**Des poubelles avec couvercles et pédales** pour y jeter les masques usagés.

**La garantie sur la permanence du personnel de sécurité à l'entrée** de chaque boutique.

**La désinfection biquotidienne** de chaque boutique.

**Des garanties sur la rémunération et la PVC jusqu'à la fin de la crise sanitaire.**



#### **LA CGT S'APPUIE SUR LES FAITS**

**Chiffre d'affaires d'Orange France en hausse de 0,5% sur le T1 2020.**

**4 décès inhérents au Covid-19, dont 3 en Ile de France.**

# DIABLES ROUGES OU FORCE TENACE AUX COTES DES SALARIES ?

**La CGT souhaite par-dessus tout préserver la santé et la sécurité des salariés.**

**Nous insistons donc sur :**

- ✓ **La reconnaissance de la maladie professionnelle pour tous les salariés atteints du Covid, à fortiori en cas de décès.**
- ✓ **Le besoin d'une expertise pour déterminer les causes internes de contamination et les moyens à mettre en œuvre pour y remédier, notamment dans le cadre du PRA.**

**Nous constatons avec regrets que les autres délégations au CSE de la DO IDF préfèrent suivre l'employeur et son business dangereux pour la santé et la sécurité des collègues. #HérosDuRéseau**

## PRA DES SERVICES TERTIAIRES

### UN MOINDRE MAL A SURVEILLER COMME LE LAIT SUR LE FEU

Les sites abritant les services tertiaires restent fermés car les salariés restent en télétravail. Seule exception sur la DO : le site de St Michel à Paris qui ré ouvrira exclusivement pour les homologations et cartes SIM.

Encore une décision unilatérale, mais cette fois-ci plus respectueuse de la santé et de la sécurité des salariés. Le télétravail imposé et prolongé par les conditions sanitaires ne fait plaisir à personne, mais en l'absence de tout vaccin ou traitement, il reste la moins mauvaise solution pour toutes et tous. C'est particulièrement vrai en IDF où les transports en commun sont le principal risque de contamination.

Pour autant, cette situation n'est pas sans risques : risques psycho-sociaux dus à l'isolement de longue durée pour certain-e-s, à la promiscuité dans un espace restreint pour d'autres, et cela jusqu'à l'exposition aux violences conjugales et intrafamiliales.

La disparition de la césure entre vie privée et vie professionnelle est un risque avéré pour toutes et tous : le temps et la charge de travail tendent à augmenter alors que le cadre dans lequel il s'effectue est inadapté. Si le télétravail est un moindre mal en IDF durant la crise sanitaire, il ne devra pas devenir la norme : nous y veillerons.

Le télétravail confiné remet en avant la nécessité de diminuer le temps de travail. Cela permettrait de plus un vrai droit à la déconnexion.



Enfin, cette crise sanitaire repose la question du Flex-Desk. Elle tend à donner raison à la CGT qui a toujours dénoncé les risques en matière de santé et sécurité qui lui sont inhérents, notamment en termes de propagation des virus.

### Télétravail ne doit pas rimer avec isolement

**Pour toute question ou besoin de défense, quel que soit votre statut ou votre niveau de responsabilité, n'hésitez pas à joindre vos représentants CGT (CSE, CSSCT, RP et DS) par téléphone ou par mail.**

## VOS ELU-E-S CGT AU CSE DE LA DO IDF

### TITULAIRES EMPLOYÉS

Jérôme RONDEAU  
Sandrine MARTINHO

### TITULAIRES MAÎTRISE

Alparslan POYRAZ  
Samira GOUJA  
Didier CACHELIN

### SUPPLÉANTS

Anthony TOUEILLES (Employés)  
Patrice BOULON (Employés)  
Virginie CULLIN (Employés)  
Oualid BENZARTI (Maîtrise)  
Hanane BOURAHA (Maîtrise)  
Thierry DUNIS (Maîtrise)

**Représentante syndicale : Monique HUMBERT**